

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

## SEANCE DU JEUDI 5 AVRIL 2018

Le jeudi 5 avril 2018 à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Mickaël DELAHAYE, Maire.

### Présents :

Mesdames Christelle BEAUDOUIN, Aurore BIBRON et Aline LEBRETON.

Messieurs Mickaël DELAHAYE, Raymond LELIEVRE, Daniel GERAULT, Damien COUILLEAUX, Stéphane MANCEAU, Loïc JORRE et Denis MARCHAND.

Absents excusés : Carine MOREL donnant son pouvoir de vote à Aurore BIBRON, Josiane COUILLEAUX donnant son pouvoir de vote à Damien COUILLEAUX, René VAUGEOIS donnant son pouvoir de vote à Raymond LELIEVRE, Miguel CAMUS donnant son pouvoir de vote à Mickaël DELAHAYE et Sandrine RAMBAUD.

Secrétaire de séance : LEBRETON Aline

## ORDRE DU JOUR

- I. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTIONS  
DES BUDGETS (COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOT DU MUGUET)  
2017
- II. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOT  
DU MUGUET 2018
- III. VOTE DES TROIX TAXES
- IV. RENOUVELLEMENT CONTRAT SEGILOG
- V. ALSH : VALIDATION TARIFS CAMPS ET TARIFS VACATAIRES
- VI. ORANGE : VALIDATION REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE  
PUBLIC ANNEE 2015-2018
- VII. QUESTIONS DIVERSES

**I. VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTIONS DES BUDGETS (COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOT DU MUGUET) 2017**

Madame Christelle BEAUDOUIN, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, présente les comptes administratifs de l'année 2017.

**a) Compte administratif de la Commune 2017**

2017	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	748 395,34 €	1 227 956,30 €	479 560,96 €
Investissement	263 375,61 €	416 414,29 €	153 038,68 €

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif de la commune 2017.

**b) Compte administratif Assainissement 2017**

2017	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	39 272,31 €	40 630,84 €	1 358,53 €
Investissement	14 189,79 €	48 757,05 €	34 567,26 €

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif de l'assainissement 2017.

**c) Compte administratif Lotissement du Muguet 2017**

2017	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	0 €	55 123,74€	55 123,74 €
Investissement	0 €	0 €	0 €

**DELIBERATION** : Monsieur Le Maire ayant quitté la salle, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le compte administratif du lotissement du Muguet 2017.

## II. VOTE BUDGETS PRIMITIFS COMMUNE, ASSAINISSEMENT ET LOT DU

### MUGUET 2018

Mickael Delahaye présente les budgets primitifs pour l'année 2018.

#### a) Budget Principal Commune

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **1 272 291,96 €**

La section d'INVESTISSEMENT est présentée en suréquilibre avec :

- ✓ Les recettes estimées à **938 487,56 €**
- ✓ Les dépenses estimées à **823 324,50 €**

Le budget primitif 2018 de la Commune présente donc un suréquilibre en investissement de **115 163,06 €**.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de la commune pour l'année 2018.**

#### b) Budget Assainissement

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **44 025,68 €**.

La section d'INVESTISSEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **49 351,47 €**.

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif de l'assainissement pour l'année 2018.**

#### c) Lotissement du Muguet

La section de FONCTIONNEMENT en dépenses et recettes s'équilibre à **55 123,74 €**

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le budget primitif du lotissement du Muguet pour l'année 2018.**

## III. VOTE DES TROIS TAXES

Mickael Delahaye propose au conseil de maintenir les taux des trois taxes (Taxe d'habitation, Taxe foncière bâti, Taxe foncière non bâti) pour l'année 2018, qui sont les suivants :

Taxes	2017	Proposition 2018
Taxe d'habitation	15,38%	15,38%
Taxe foncière (bâti)s	29,74%	29,74%
Taxe non bâti)s	40,50%	40,50%

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le maintien du taux des trois taxes pour l'année 2018.

#### **IV. RENOUELEMENT CONTRAT SEGILOG**

Mickael Delahaye présente au conseil le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de service pour une durée de 3 ans.

Les tarifs annuels sont les suivants :

- Droit d'utilisation : 2 862€ HT
- Maintenance et formations : 318€ HT.

**DELIBERATION**: Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le renouvellement du contrat d'acquisition de logiciels et de prestation de service pour un montant total de 3 180€ H.T par an.

#### **V. ALSH : VALIDATION TARIFS CAMPS ET TARIFS VACATAIRES**

Denis Marchand présente au conseil les différents camps ainsi que les tarifs associés pour l'été 2018 :

- **1<sup>er</sup> camp** : Camp à la ferme pédagogique de la Papinière à Saint Georges Buttavent.

Du 16 au 18 juillet et du 18 au 20 juillet 2018 pour les enfants nés entre 2007 et 2013.

Les Activités proposées : visite et soins des animaux, traite des chèvres, fabrication du beurre et de confiture, promenade à poneys, fabrication d'un objet en cuir....

Les tarifs sont les suivants :

TARIFS	Commune	Hors Commune
QF moins de 600	80 €	100 €
QF entre 600 et 900	90 €	110 €
QF plus de 900	100 €	120 €

- **2<sup>nd</sup> camp** : Camp à la base de loisirs Rincerie à la Selle Craonnaise

Du 23 au 27 juillet pour les enfants nés entre 2001 et 2006 et du 30 juillet au 3 août 2018 pour les enfants nés entre 2007 et 2010.

Les Activités proposées : fun boat/catamaran, cerf-volant, tir à l'arc, escalade

Les tarifs sont les suivants :

TARIFS	Commune	Hors Commune
QF moins de 600	130 €	150 €
QF entre 600 et 900	140 €	160 €
QF plus de 900	150 €	170 €

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les tarifs des camps pour l'été 2018 exposés par Denis Marchand.**

Mickael Delahaye présente au conseil les tarifs de rémunération des vacataires qui n'ont pas été revus depuis 2013.

Mickael Delahaye propose de remettre à jour ces tarifs et ainsi être plus compétitifs vis-à-vis des autres communes.

Les tarifs sont les suivants :

	<b>Tarifs depuis 2013</b>	<b>Propositions</b>
1 journée de centre (10h)	62 €	67 €
1 journée de camp	69 €	70 €
1 journée stagiaire ou non diplômé majeur	48 €	50 €
1 journée aide animateur non diplômé mineur	24 €	25 € (minimum à savoir 2,5 fois le smic horaire brut)

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, les tarifs rémunération des vacataires proposés par Mickael Delahaye.**

**VI. ORANGE : VALIDATION REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE**

**PUBLIC ANNEE 2015-2018**

Mickael Delahaye présente au conseil la demande de redevance d'occupation du domaine public pour la période 2015-2018 par Orange que la commune pourrait réclamer.

Les montants de cette redevance sont les suivants :

<b>Années</b>	<b>Montants</b>
2015	2112,77€
2016	2037,87 €
2017	1973,09 €
2018	2036,82 €

**DELIBERATION : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, la demande de redevance d'occupation du domaine public pour la période 2015-2018 à l'entreprise Orange.**

**VII. QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Courrier d'un administré**

Mickael Delahaye présente au conseil le courrier d'administrés concernant le passage d'un réseau d'eaux usées sur une parcelle voisine construite depuis de nombreuses années.

Les voisins demandent à ces administrés de payer les frais d'acte notarié pour régulariser cette servitude. Les administrés demandent que la commune paie ces frais d'acte.

M. Le Maire a présenté ce dossier à notre assureur dans le cadre de notre protection juridique afin de déterminer si la responsabilité de la commune est engagée.

➤ **Plantation d'arbres et d'arbustes**

Mickael Delahaye présente au conseil le retour du département concernant l'appel à projets pour la plantation d'arbres et d'arbustes que la commune avait formulé fin 2017.

Dans ce courrier, le département nous informe qu'après étude de notre dossier dont la dépense éligible s'élève à 5 000€ TTC, une subvention au taux de 50% plafonnée à 2 000€ serait attribuée à la commune.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Mickael Delahaye à intégrer cette ligne au budget primitif 2018 et à engager des travaux à hauteur de 4 000€ TTC.

➤ **DPU (droit de préemption urbain) : 4 places du Printemps**

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, de ne pas faire valoir son droit de préemption pour le bien 4 place du Printemps.

➤ **Affaire Mortier Erwan/Conseil départemental de la Mayenne**

Mickael Delahaye informe le conseil que la responsabilité de la commune ne devrait pas être engagée.

➤ **Eclairage Rue du Stade**

Ce dossier est remis au prochain conseil.

➤ **Acquisition foncière**

Ce dossier est remis au prochain conseil.

➤ **Méduane Habitat :**

Mickael Delahaye informe le conseil que les premiers travaux pourraient commencer en juin 2018 pour une livraison finale au second trimestre 2019.

➤ **Parcours santé**

Mickael Delahaye informe le conseil que le parcours santé est quasiment terminé.

Mickael Delahaye demande au conseil l'autorisation, de faire appel à un coach pour informer les habitants sur l'utilisation de ce parcours santé et créer une dynamique autour de celui-ci.

**DELIBERATION** : Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le fait de faire appel à un coach avec un coût total de 150€ maximum si nécessaire.

*Il est 00h20, la séance est levée.*